PIANOS STEINWAY, KNABE, SHONINGER, MEHLIN, BEHR, WALDORF, SINGER, SOHMER, FISCHER.

MEILLEURES FABRIQUES, PRIX LES PLUS BAS, CONDITIONS LES PLUS FACILES.
715, RUE DU CANAL.

GRUNEWALD.

Succursale de la Compagnie d'Assurances du Sun Mutual
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Nouveau No 322, vieux No 68 rue Royale.

Capital payé	$500,00 00
Actif, 1er Janvier 1898	1,097,20 16
Surplus	304,700 00

J. WALLACE JOHNSON, Gérant. CHAS. LAUDUMIEY, CHAS. D. FOUCHE, OCTAVE LABARRE.
18 juin 97 1an

LE LIT EN FER DE BLANC ÉMAILLÉ ET GARNI DE CUIVRE

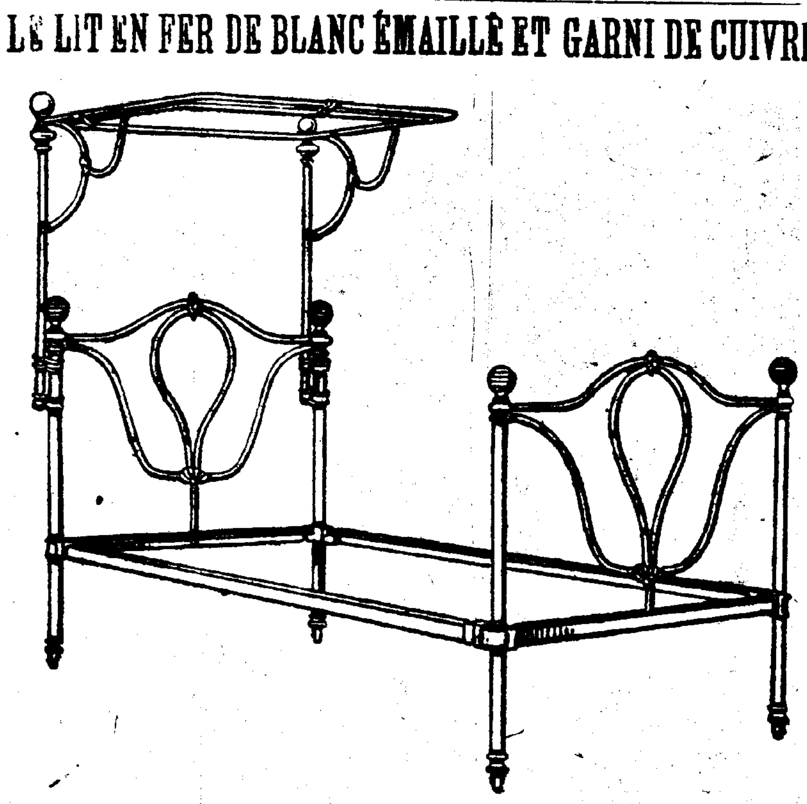

$7.50 $7.50

PETIT OU GRAND FORMAT
AVEC LES RESSORTS EN BOIS CUIVRE.

W. G. TEBAULT,
LA MAISON AUX PRIX LES PLUS BAS DANS LE SUD.
217 RUE ROYALE.
17 déc—1 an

VAPEURS.

Mandeville, Lewisburg et Madisonville.
STEAMER NEW CAMELIA
Commençant le 2 avril 1898.

Partira de MILNEBURG à l'arrivée des trains du Dépôt Pontchartrain, à la tête de la rue Champs-Elysées:

Tous les jours (excepté les mercredis et les dimanches) à l'arrivée du train de 4 heures P. M.

Au retour, quittera Madisonville tous les jours à 4:45 heures A. M.
L'eau et le temps le permettant.

EXCURSIONS:
Mandeville, Lewisburg, Madisonville, et Old Landing les dimanches et les mercredis à l'arrivée du train de 8 h. A. M.
Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, à la tête de la rue Girod.
W. G. COYLE & CIE, Agents,
No 323 rue Carondelet, coin Union.
20 mars

LIGNE FRANÇAISE.
COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.
Ligne Directe au Havre, Paris (France).

Partant tous les SAMEDIS, à 10 heures A. M., du quai No 42, pied de North River, rue Morton.
LA TOURAINE, 9 juillet.
LA BRETAGNE, 16 juillet.
LA NAVARRE, 23 juillet.

Agence Générale pour les Etats-Unis et le Canada, 3, Bowling Green, N. Y.
E. E. PREVOST, 45 rue Baronne, Agent Général au Sud.
12 fév—

LIBRAIRIE FRANCAISE
IMPRIMERIE et CABINET DE LECTURE
L. DERMIGNY,
126 West 25th St. N. Y.

Seul Agent et Dépositaire du *Petit Journal* et de journaux français.
Romans et Livres de fonds prix de Paris.
Nouveautés, Publications diverses, Parois[?] romaines, Gravures, Musique, Chansons, etc.
Editeur du *Guide de Poche* franco-américain illustré des Etats-Unis contenant tous les renseignements intéressant les Français aux Etats-Unis, les cartes des Etats-Unis, du Mexique et des Antilles, des villes de New-York, Nouvelle-Orléans, San Francisco, des câbles du monde entier et un annuaire de 6500 noms et adresses de Français aux Etats-Unis, notamment ceux de la Nouvelle-Orléans.
Prix: broché 30cents; relié, 50 cents.

JULES ANDRIEU,
—Successeur de—
ROCHEREAU & ANDRIEU
AGENT D'AFFAIRES,
912 rue Gravier.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Leonard C. Hartiens et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 56,983—Division C—Attendu que Leonard A. Hartiens a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feus Leonard C. Hartiens et femme, décédés intestats, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUÉRIN, Greffier.
juil—2 6 11

Succession de Herman Ebensperger.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 56,957—Division B—Attendu que Henry W. Kuntz, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Herman Ebensperger, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN, Greffier.
6 juil—6 10 15

VENTES A L'ENCAN.

W. C. H. Robinson.

ANNONCE JUDICIAIRE.
No 6,126—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Divisions A.
In ré. interdiction de Marie G. Haaf.
Deux enviables cottages simples, Nos 3226 et 3228 rue Chestnut,
Encoignure de la rue Pleasant, dans l'ilet borné par les rues Harmonie et Camp; aussi
Deux splendides sites pour bâtir sur la rue Chestnut, touchant aux cottages.
JEUDI, le 21 juillet 1898, à la Bourse de Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune.

PAR W. C. H. ROBINSON, encanteur,—Sous et en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire de l'interdiction de Marie G. Haaf docket No 6126, le dit ordre daté et signé le 16 juin 1898, et à moi adressé, j'offrirai en vente à l'enchère publique.

1° Le cottage simple en bois No 3228 rue Chestnut encoignure de la rue Plaisant, contenant vestibule, salon, salle-à-manger, office, chambre à bain, cuisine et environs trois chambres à coucher, cour pavée, innocupé; les clefs sont à côté. Le lot est de 31 pieds sur 120 pieds.

2° Le cottage simple en bois No 3226 rue Chestnut entre les rues Harmonie et Pleasant, contenant vestibule, salon, salle à manger, office, chambre à bain, cuisine et environ trois chambres à coucher; cour pavée; loué pour $— par mois: Le lot est de 31 pieds sur 120 pieds.

3° Deux splendides terrains sur la rue Chestnut, entre les rues Harmonie et Pleasant, dans l'ilet borné par la rue Camp, bien remblayés, banquette et rue pavées, chacun 29 pieds par 120 pieds.

Le tout comprenant quatre certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 160, borné par les rues Harmonie, Pleasant, Camp et Chestnut, désignés par les Nos cinq, six, sept et huit (5, 6, 7 et 8) sur un plan fait par W. H. Williams, voyer, le 6 juin 1871, et annexé à un acte de partition entre la veuve et les héritiers de Charles Haaf, passé pardevant Andrew Hero, Jr, notaire, le 27 mars 1872, et mesurant chacun trente pieds (30) de face à la rue Chestnut sur une profondeur de cent vingt pieds (120) entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré des acquéreurs, le reste, s'il y en a, à un et deux ans de crédit, à raison de 7 pour cent d'intérêt par an, garanti par privilèges et lien de vendeur et toutes les clauses usuelles de garanties. Les taxes de 1898 devront être assumées par les acquéreurs, en sus du prix de l'adjudication. Les acquéreurs auront à faire un dépôt de 10 pour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication et payer les actes de vente, pardevant A. J. Cahill, notaire.
19 juin—19 26—juil—3 10 14 à date

Hecker & Smith.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Dans l'affaire de la succession de Mme Mary E. Lloyde, épouse de Wm E. Varnado.
No 56,584.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR HECKER & SMITH—J. Paul Hecker, Encanteur—Bureau No 334 rue Carondelet, le JEUDI 28 juillet 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre rendu et signé le 9 juin 1898, par l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, dans l'affaire ci-dessus, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un douzième d'intérêt dans une et le tout de la fraction, section No 32 avec l'exception de la fraction quart nord-est—et la fraction sections Nos 33, 34, 35 et 36 se trouvant Sud à la Passe Manchac Nord, le tout dans le Township 8, du range Sud 8 est dans les terres du District Greensburg, de la Louisiane, dans la paroisse Tangipahoa, Etat de la Louisiane.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devra faire un dépôt comptant de 50 pour cent au moment de la vente et assumera toutes les taxes de l'année 1898 et de payer l'acte de vente pardevant Fergus Kernan, notaire.
26 juin—26—juil 3 10 17 24 28

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de John Volker.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 55,670—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Susanna Hagenia Vve de John Volker, administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologués et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.
2 juil—2 6 11

VENTES A L'ENCAN.

J. H. O'Connor & Cie.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Cottage de Choix.

Et site pour bâtir, dans le Cinquième District.

Cottage No 217 rue Verret, entre les rues Peter et Delaronde.

Lot de choix sur la rue Delaronde, entre les rues Bermuda et Lavergne,

Et le Cottage No 815 rue Eliza, entre les rues Belleville et Elmira.

l'encan, dans l'affaire de Benjamin F. Kelly vs Charles J. Kelly et als.

No 55,631—Cour Civile de district pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

VENTE EN PARTAGE.

PAR JNO. H. O'CONNOR & CO.—ALFRED C. GREEN, encanteur.—Bureau, 828 rue Commune.—JEUDI, 14 juillet 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en vertu d'un jugement de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division C, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, le 3 juin 1898 et signé le 9 juin 1898, il sera vendu à l'enchère publique la suivante propriété de valeur à savoir—

1° Un lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Cinquième District, désigné comme lot No 5, dans l'ilet No 24, borné par les rues Delaronde, Pélican (autrefois Peter), Lavergne et Verret, mesurant, en mesure française, 30 pieds de face à la rue Delaronde, sur 107 pieds 6 pouces 9 lignes sur la ligne le séparant du lot No 6; 120 pieds sur la ligne le séparant du lot No 4; 22 pieds 6 pouces 4 lignes de largeur dans le fond, et 14 pieds 3 pouces et 1 ligne sur la rue Verret, le tout plus ou moins. Les améliorations consistent du cottage simple, connu comme le No 217 rue Verret.

2° Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Cinquième District, dans l'ilet borné par les rues Belleville, autrefois Chestnut, Eliza, Evelina et Elmire, se trouvant et étant sur la rue Eliza à une distance de 100 pieds de la rue Belleville, mesurant 50 pieds de face à la rue Eliza sur 63 pieds 4 pouces de profondeur, entre lignes parallèles: le tout dans l'ilet No 96. Les améliorations comprennent le cottage connu comme le No 815 rue Eliza.

3° Un certain lot de terre dans le cinquième district de cette ville, étant le lot No 4 de l'ilet No 18, borné par les rues Delaronde, Bermuda (autrefois Bartholomew) Lavergne et Pélican (autrefois Peter). Le lot mesurant, en mesure française, 30 pieds de face à la rue Delaronde, sur 120 de profondeur.

Conditions de la vente:
Une moitié ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, et la balance s'il y en a en un crédit de un an démontré par un billet de l'acquéreur, portant intérêt au taux de 6 pour cent par an de la date de la vente jusqu'au paiement final garanti par hypothèques de vendeur et privilèges sur la propriété vendue et par toutes les autres clauses usuelles de sécurité, incluant le paiement de 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement du montant du dit billet et l'acquéreur, en plus et au dessus de son enchère, assumera le paiement de toutes les taxes pour l'année 1898 et de déposer 10 pour cent du prix d'achat comptant au moment de la vente.

Acte de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant Edwin H. Seymour, Esq., notaire.
12 juin—12 19 26—juil 3 10 14

Bayne & Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Cottage Double, Nos 2912 et 2914 rue Chippewa.
Cottage Simple, 2918 rue Chippewa.

Vente pour effectuer un Partage. Joseph Dies et al. vs Joséphine Dies, femme de J. M. Crawford et son époux. No 54,366, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division C.—Sous et en vertu d'un jugement rendu le 3 juin 1898, et signé le 9 juin 1898, par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour ci-dessus mentionnée, nous vendrons à l'enchère publique JEUDI le 14 juillet 1898, à midi, à la Bourse de Propriétés Foncières, No 631 rue Commune.

1° Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent située dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chippewa, Sixième, Septième et St. Thomas. La dite portion de terre mesurant 29 pieds de face à la rue Chippewa sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent d'un cottage simple, portant le numéro municipal 2918 rue Chippewa.

2° Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le même district et ilet que la portion de terre ci-dessus décrite, et mesurant 32 pieds de face à la rue Chippewa sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles et portant les numéros municipaux 2912 et 2914 rue Chippewa.

Conditions—Comptant. L'acquéreur doit assumer les taxes pour 1898 payer pour les actes de vente pardevant M. V. Dejan, Esq., notaire, et déposer 20 pour cent avec nous au moment de l'adjudication.
Plans à la Bourse.
BAYNE et ONORATO,
Courtiers de Propriétés Foncières, hypothèques, placements et assurances, 824 rue Commune
12 juin—12 13 19 26—juil 3 10 14

ANNONCE JUDICIAIRE.
Succession de Pierre Rames.
No 56,431—Cour Civile de District—Division B.

SOUS et en vertu d'un jugement en partage rendu par l'Hon. Fred D. King, juge de la cour ici décrite ledit jugement rendu le 23 juin 1898 et signé le 29 juin 1898, nous procéderons à vendre à l'enchère publique le MARDI, 2 août 1898, à la Bourse des Propriétés Foncières, 631 rue Commune, la propriété ci dessous décrite:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes et privilèges en dépendant ou en quelque sorte y appartenant, situé dans le second district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dorgenois, St-Pierre et Rocheblave et la Promenade Carondelet, et mesurant 30 pieds de face à la rue Dorgenois sur une profondeur de 149 pieds 1 pouce et 4 lignes, et est borné sur le côté de la promenade Carondelet par le lot No 186, et sur le côté de la rue St Pierre par la ligne de profondeur des lots Nos 180, 181, 182 et 183; le tout d'après un plan par C. A. De Armas, ingénieur civil, daté le 17 avril 1852, et déposé au bureau de Joseph Cuvillier, ci-devant notaire public en cette ville.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance payable en paiements égaux à 1 et 2 ans de la date de l'adjudication, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an de la date jusqu'à paiement, garanti par billets à ordre payable à l'ordre de et endossés par l'acquéreur, les dits billets garantis par lien ou vendeur et hypothèque sur la dite propriété. Acte de vente sera passé pardevant George O. Prèot, notaire public, aux frais de l'acquéreur, devant contenir toutes les clauses usuelles de garantie; l'acquéreur devra déposer 20 pour cent au moment de l'adjudication pour lier la vente.
BAYNE & ONORATO, Encanteurs.
1 juil—1 8 15 22 29 30 31—août 1 2

VENTES A L'ENCAN

W. D. Kingston.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de William J. Vason—No 54,337—Cour Civile de District, Division E, paroisse d'Orléans—Sous et en vertu d'un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la susdite Cour, ledit ordre daté et signé le 23 novembre 1897, et à moi adressé, je procéderai de vendre à mon bureau, No 802 rue Perdido à l'enchère publique, MERCREDI le 10 août 1898, à midi, tous les droits, titres, intérêts et réclamations du défunt dans la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

1° La moitié d'un intérêt non divisé dans deux certains lots de terre situés dans l'ilet No 35, borné par les rues Tchoupitoulas, Céleste, Nouvelle Levée et St James. Nos 1 et 2 mesurent chacun 27 pieds 3 pouces et 6 lignes de face à la rue Tchoupitoulas sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

2° Deux certains lots de terre dans l'ilet No 45, borné par les rues Tchoupitoulas, Nouvelle Levée, Hunter et Benjamin, désignés par les Nos 3 et 4, et mesurent chacun 24 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 95 pieds, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. Acte de vente pardevant Wm H. Wright, notaire aux frais de l'acquéreur.
W. D. KINGSTON,
Encanteur, 802 rue Perdido.
9 juil—9 16 23 30—10 aout

Geo. H. Freidrichs & Cie.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété du Premier District.

Succession de Wm Kern.

No 56,385 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—JEUDI, 14 juillet 1898 à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District Division D, pour la paroisse d'Orléans, daté le 11 juin 1898 et rendu dans l'affaire ci-dessus, de la propriété à savoir—

Trois certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent (excepté les machines), et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situés dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues New Levee, Fulton, Lafayette et Girod, désignés comme lots Nos 8, 9 et 10 sur un plan connu comme plan de J. A. Beard, déposé à l'étude de H. B. Cenas, ancien notaire. Ledit lot No 8 mesure 24 pieds 2 pouces et 7 lignes de face à la rue New Levee; 24 pieds 3 pouces 3 lignes de face à la rue Fulton sur une profondeur de 118 pieds 9 pouces et 1 ligne sur la ligne qui le divise du lot No 7 et 118 pieds 11 pouces et 2 lignes sur la ligne qui le divise du lot No 9; le lot No 9 mesure 24 pieds 2 pouces 7 lignes de face à la rue Nouvelle Levée, 24 pieds 3 pouces 3 lignes de face à la rue Fulton, sur une profondeur de 118 pieds 11 pouces et 2 lignes sur le côté du lot No 8 et 119 pieds 1 pouce et 2 lignes sur le côté du lot No 10; ledit lot No 10 mesure 24 pieds 2 pouces et 7 lignes de face à la rue Nouvelle Levée, 24 pieds 3 pouces 3 lignes de face à la rue Fulton, sur une profondeur de 119 pieds 1 pouce 2 lignes sur le côté du lot No 9 et 119 pieds 3 pouces 2 lignes sur le côté du lot No 11.

Conditions, Comptant.—L'acquéreur sera requis de faire un dépot de 10 pour cent du prix de son adjudication pour lier la vente. Acte de vente pardevant Wm K. Hero, notaire aux frais de l'acquéreur.
12 juin—12 19 26—juil 3 10 14

ANNONCE JUDICIAIRE

PLACEMENTS DÉSIRABLES.

L'Ancienne Boulangerie et Propriété de Résidence.

Nos 926, 928 et 930 rue Girod, avec un vaste lot s'ouvrant dans le fond sur la rue Dryades.

Aussi la Résidence Cottage à un Etage.

Nos 917 et 919 Avenue Jackson,

A l'Enchère Publique.

Succession de Lambert Franz.

No 56,243—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs. — Encanteur — Bureau Nos 832 et 834 rue Commune le MARDI, 26 juillet 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la paroisse d'Orléans daté le 17 juin 1898, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée la suivante décrite propriété, à savoir:

1° L'établissement de boulangerie bien connu et la Propriété de résidence Nos 926, 928 et 930 rue Girod, décrit comme suit, à savoir:

Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situés dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Girod, Dryades (autrefois Phillipa) Baronne et Julie, désignés par les Nos 1 et 2 sur un devis annexé à un acte d'achat à R. Pocheu, passé pardevant A. Chiapella, ancien notaire en cette ville, le 5 mars 1857; lesdits lots mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Girod sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent:

1° La propriété de la boulangerie, étant une bâtisse à un étage sur la façade, contenant 4 chambres et une bâtisse contiguë en briques à deux étages, contenant également 4 chambres et ayant une vaste bâtisse en bois à deux étages dans le fond, équippée de fourneaux, entrepôt, etc; et deux petits cottages à côté contigus, Nos 926 rue Girod, retiré de la rue et ayant 4 chambres, 2 détachées cuisines avec 2 chambres chacune hangars, etc., avec tous les droits, voies, privilèges et servitudes là-dessus y appartenant ou en dépendant.

2° Un certain morceau, ou portion, ou lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., formant partie du lot original dans l'ilet borné par les rues Dryades, Baronne, Julie et Girod sur un plan dressé par C. H. Pillé, voyer, daté le 8 décembre 1848, et déposé en l'étude de E. Bouny, ancien notaire en cette ville; le dit lot mesurant 29 pieds de face à la rue Dryades sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, le tout en mesure américaine.

Les améliorations consistent en hangars et bâtisses d'écuries, etc; avec tous les droits, voies, privilèges et servitudes là-dessus y appartenant ou en dépendant.

3° La desirable propriété de résidence Nos 517 et 519 avenue Jackson, entre les rues Rousseau et St-Thomas, contenant 8 chambres, vaste entrée pour voiture, hangars, citernes, etc, le tout plus amplement décrit comme suit, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Joséphine, Rousseau et Fulton, désigné par le No 8 sur un devis du susdit lot et autres fait par Arthur De Armas, voyer, le 22 février 1869, annexé à un acte de vente à Geo. Decken, passé pardevant Sélim Magner, ancien notaire en cette ville, daté le 20 mars 1869, ledit lot mesurant 43 pieds 9 pouces et 4 lignes de face à la rue Jackson sur une profondeur de 191 pieds 10 pouces, entre lignes égales et parallèles; le tout en mesure américaine.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré des acquéreurs, la balance en 1 et 2 ans de crédit, spécialement garanti par hypothèque et lien de vendeur portant intérêt au taux de 7 pour cent par an de la date de la vente au paiement final; 5 pour cent honoraires d'avocat; les polices d'assurances devant être transférées, et les acquéreurs assumant les taxes dues et exigibles en 1898, au-dessus du prix d'adjudication, et faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'adjudication comptant, afin de lier la vente.

Actes de vente pardevant Bus. Rouen, notaire, aux frais des acquéreurs.
25 juin—25 26—juil 3 10 17 24 jusq. date

VENTES A L'ENCAN.

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur comme revenu.
54[?] rue Mange[?] et 2408 rue de Chartres et 24[?] et 2414 rue de Chartres.

Dans l'affaire de la succession de Mme Barbara Doll.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 56,28[?].—Division C.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur, Bureau 3[?] rue Carondelet, le MARDI 19 juillet 1898, à midi, à la Bourse de Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, où les plans montrent les dimensions, et donnent de complètes renseignements; conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé le 13 juin 1898, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée ordonnant à W. H. Fitzpatrick, encanteur, de vendre à l'enchère publique, après les délais usuels légaux et annonces, les suivantes décrites propriétés, à savoir:

Premièrement—Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., située dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chartres, (autrefois Moreau) Victoire, Mandeville et Espagne: ladite portion de terre mesurant trente (30) pieds de face à la dite rue de Chartres (autrefois rue Moreau) commençant à quatre-vingt quatorze pieds de l'encoignure Chartres (autrefois Moreau) et rue Mandeville sur une profondeur de cinquante-deux pieds (52) dix pouces (10) et six lignes (6) entre lignes parallèles et est composée de l'arrière portion des lots Nos un et deux dudit ilet. Le lot No un formant l'encoignure des rues Chartres (autrefois Moreau) et Mandeville, et le lot No deux touchant au lot No un sur la rue Mandeville.

Secondement—Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., située dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite. La dite portion de terre mesurant vingt sept pieds (27) dix pouces (10) et deux lignes (2) de face à la rue Mandeville, sur une profondeur et façade à la rue de Chartres, anciennement Moreau, de quatre-vingt quatorze pieds (94), le tout mesure américaine, et forme l'angle des dites deux rues, étant à partie face au lot de terre désigné par le No. Un, sur un plan dressé par C. A. Hedin, ancien architecte et voyer civil, en date du 22 avril 1848 et déposé à l'étude de Lucien Herman, ancien notaire en cette ville, comme référence.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant et le reste, s'il y en a, à un crédit de un et deux ans, avec billets d'acquéreurs portant huit pour cent d'intérêt par an, garantis par hypothèque spéciale et privilège et lien de vendeur sur la propriété vendue; l'acte de vente doit contenir toutes les clauses usuelles de garantie, cinq pour cent d'honoraires d'avocat, etc. L'acquéreur assumera les taxes de l'année 1898 en sus du prix de son l'adjudication.

Acte de vente pardevant Robert P. Upton, notaire, aux frais des acquéreurs.
16 juin—16 17 18 19 26—juil 3 10 17 18 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE ATTRAYANT.

No 5510 rue Laurel, entre les rues Octavia et Joseph.

Dans l'affaire de l'interdiction de Clémentine Spencer.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division D—No 54 056.

PAR W. H. FITZPATRICK. Encanteur—Bureau No 336 rue Carondelet, le MARDI 12 juillet 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 et 631 rue Commune, où les plans montrent les dimensions, conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date et signé le 6 juin 1898, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et munie[?] ordre et adressé à William H. Fitzpatrick, encanteur, il sera vendu à l'enchère publique, les propriétés ci-dessus décrites à savoir—

Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Joseph, Octavia et Annonciation, désigné comme le No 14, et mesurant trente pieds dix pouces de face, à une ligne courant parallèlement avec la rue Laurel, le même largeur dans le fonds, sur une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles; le tout d'après un plan dressé par B. Buisson et W. T. Thompson, en date du 8 mars 1849.

Les améliorations consistent en un joli cottage simple contenant trois chambres et cuisine. Embelli par un jardin à fleurs, dépendances, etc. Cette propriété produit un revenu annuel de $96 et devrait rapporter beaucoup plus.

Termes et conditions. — Un tiers ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, à un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur portant huit pour cent par an d'intérêt, garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue; l'acte de vente devant contenir les clauses usuelles de sécurité le pacte de non aliénando le transfer des assurances, honoraires d'avocats etc. etc. L'acquéreur devant assumer les taxes sur la dite propriété pour l'année 1898 en plus du prix d'adjudication.

Acte de vente pardevant Felix J. Dreyfous, Esq. notaire aux frais de l'acquéreur.
12 juin—12 19 26—juil 3 10 11 12

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE

GRAND COTTAGE

Rue St-Philippe près de Johnson.

Près des églises, écoles, marchés, chars, etc., pavage vitrifié et payé.

BEAU SITE POUR BATIR,

Encoignure des rues Johnson et St-Philippe,

Touchant à la propriété ci-dessus.

J. A. Louis Jungeteis vs J. B. Marcel Guérin.

No 56,150—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR SPEAR et ESCOFFIER,—Placide J. Spear, encanteur — Bureau, No 813, rue Commune, MERCREDI, le 13 juillet 1898, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la **Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans**, No 717 rue Commune, entre les rues St Charles, et Carondelet en vertu de et conformément à un jugement de l'Honorable F. A. Monroe juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, rendu et signé le 6 juin 1898, dans l'affaire ci dessus intitulée la propriété ci après décrite, à savoir:

Deux lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Faubourg Tremé, Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Philippe, Johnson, Ursulines et Prieur, désignés par les lettres Z et Y, sur un plan fait par D. E. Seghers, voyer, daté le 18 novembre 1897, d'après lequel les dits lots mesurent comme suit: le lot Z, 40 pieds de face à la rue St. Philippe, 62 pieds six pouces et 6 lignes de profondeur et façade sur la rue Johnson; de là sur une ligne oblique courant vers la rue Ursulines au fond du dit lot Z, 69 pieds 5 pouces, de là seize pieds 10 pouces 1 ligne sur la ligne du fond parallèle à la rue St Philippe, et, sur la ligne divisant le dit lot Z du lot Y, il y a une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 6 lignes; le lot Z est composé de tout le lot 54 et de 8 pieds 3 lignes sur 127 pieds 10 pouces 6 lignes du lot 53; le lot Y mesurant 55 pieds 10 pouces 7 lignes de face à la rue St-Philippe sur 127 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles, ledit lot Y est situé à une distance de 40 pieds de l'encoignure des rues St. Philippe et Johnson et est composé de tout le lot 52 et 23 pieds 11 pouces et 2 lignes du lot 53 par ladite profondeur de 127 pieds 10 pouces et 6 lignes, mesure américaine. Les dits lots originaux de terre Nos 52, 53 et 54 furent acquis par la feue Mme Elisabeth Ambroisine Salles, femme décédée de feu Joseph Auguste Alexandre Jung, de Louis Arthur Peiney, par acte pardevant Jean Agaisse, un notaire en cette ville, la 20 décembre 1851, enregistré C. O. Livre 57, Folio 273. Les améliorations sur le lot Y consistent d'un grand cottage, retiré de la rue, ayant vestibule au centre, galerie sur le devant, deux chambres et deux cabinets de chaque côté du vestibule, deux autres petits cabinets, galerie fermée dans le fond, une bâ-

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

tisse dans le fond avec deux chambres, citerne, latrines etc.

Termes et conditions—Une moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, en un crédit d'un an, en un billet de l'acquéreur portant intérêt au taux de huit pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par lien de vendeur et privilège et hypothèque spéciale sur la propriété vendue et toutes les autres clauses de sécurité. L'acquéreur devant conserver les bâtisses sur la propriété assurées pour leur valeur entière jusqu'au paiement complet et final dudit billet et de transférer les polices d'assurance aux vendeurs ou au porteur ou porteurs dudit billet et finalement de payer les honoraires d'avocat au taux de cinq pour cent en cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement du montant dudit billet ou de quelque partie de cela. L'acquéreur en plus et au-dessus du prix de l'adjudication pour rembourser les primes d'assurance pour le terme non expiré et assumer les taxes pour 1898; et de déposer avec l'encanteur au moment de l'adjudication dix pour cent de son enchère.

Actes de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire aux frais de l'acquéreur.
8 juin—8 15 22 29—juillet 6 13

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété de Choix dans le Premier District.

Résidence et Commerciale.

No 826 rue Poydras, entre Baronne et Carondelet.

Louée jusqu'au 30 Septembre 1898, à $600 par an, avec privilège d'un an de plus.

Succession de Charles Munich.

No 56,600—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau No 813 rue Commune—MERCREDI 27 juillet 1898, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 717 rue Commune entre les rues Carondelet et St-Charles, en vertu de et conformément à un ordre de l'hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 29 juin 1898 pour le compte de ladite succession, la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Poydras, Baronne, Lafayette et Carondelet, désigné par le numéro sept sur un plan annexé à un acte de vente de O. Czarnowski de la succession de A. Porée veuve de J. J. Abat, passé pardevant Jules Mossy, ancien notaire en cette ville le 30 mars 1872, et mesurant conformément au dit plan 20 pieds et 7 lignes de face à la rue Poydras par 100 pieds 2 pouces de profondeur et 19 pieds 11 pouces et 4 lignes de largeur dans le fond et face à une allée de 7 pieds 8 pouces de largeur s'étendant au lot No 9 du dit plan et ouvrant sur la rue Baronne, et en commun au dit lot et les autres huit lots touchant.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à trois étages, le rez-de-chaussée occupé par le Restaurant Créole et les étages supérieurs sont divisés en six ou sept appartements: cuve, lieux d'aisance, etc., connu par le numéro municipal 826 rue Poydras, vendu sujet à un bail expirant le 30 septembre 1898 à raison de six cents dollars par an, payables cinquante dollars mensuellement et avec privilège d'un an.

Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, et le reste à un crédit d'un an ou à un et deux ans avec billets d'acquéreur, à son propre ordre et par lui endossés portant intérêt de huit pour cent par an à partir de l'adjudication jusqu'au paiement final garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue avec toutes les clauses usuelles de garantie, de non aliénando, cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès, assurance et transfert de la police au porteur des billets et l'acquéreur paiera en sus du montant de son enchère toutes les taxes dues sur la propriété et exigibles en 1898. L'acquéreur fera un dépôt de 10 pour cent du prix de son enchère avec les encanteurs au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur.
26 juin—26 29—juil 6 13 20 27

ANNONCE JUDICIAIRE.
Succession de Louis Théodule Chalon.—No 56,807—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR Encanteur—Bureaux No 813 rue Commune. MERCREDI, 3 août 1898, à midi, il sera vendu aux enchères publiques, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 717 rue Commune, entre les rues Carondelet et St-Charles en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 1er juillet 1898, pour le compte de ladite succession.

Une certaine portion de terre ensemble avec tous les droits, voies, etc., située dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 569 borné par les rues Hancock, Tricou, Girod et St. Jean Baptiste, ladite portion de terre commençant à une distance de 93 pieds de l'encoignure des rues Hancock et Girod, mesurant 245 pieds 5 pouces et 2 lignes de face à la rue Hancock 268 pieds 8 pouces de face à la rue St. Jean Baptiste, 338 pieds 5 pouces 2 lignes de face à la rue Tricou, 164 pieds 8 pouces de face à la rue Girod, de là à angle droit à la rue Girod et vers la rue St Jean Baptiste 93 pieds, de là à angle droit à la rue Hancock et parallèle à la rue Girod, 104 pieds à la rue Hancock, et le point de commencement, le tout d'après devis de G. Uncas Lewis, daté le 15 juin 1898.

Conditions—Comptant à l'adjudication.
Acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais de l'acquéreur.
2 juil—2 6 13 20 27—août 3

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriétés du Troisième District.

Avantageusement situées,

Nos 2005 07 rue Dauphine.

Entre les rues Français et Touro.

Elégante Résidence Double à un étage avec Mansarde.

Nos 1233-35, rue St-Bernard.

Entre les rues St-Claude et Marais.

Elégante Résidence Double à un Etage.

M. C. Séré et al vs Z. Séré et al.

No 56,493—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur — Bureaux No 813 rue Commune MERCREDI, 13 juillet 1898, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse de Propriété Foncières de la Nlle-Orléans, No 717 rue Commune, entre St. Charles et Carondelet, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 31 mai 1898, et signé le 6 juin 1898, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la suivante décrite propriété, à savoir:

1° Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet No 263, borné par les rues Dauphine, (autrefois Grands-Hommes) Bourgogne, (autrefois Craps) Français et Touro, ledit lot mesurant, en mesure française, 30 pieds de face à la rue Dauphine sur 120 pieds de profondeur et est une moitié du lot original No 254, et était borné d'un côté par Julien Bobet et de l'autre par Vénus, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignées par les anciens Nos 401 et 401 1/2 rue Dauphine, maintenant les nouveaux Nos 2005 et 2007. Les améliorations consistent d'une élégante résidence double à un étage avec mansardes

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ayant au rez de chaussée six chambres, la mansarde deux chambres et 4 cabinets, puisard avec 4 chambres, citernes, latrines, etc., etc.

2° Un certain lot de terre situé dans le Troisième district de cette ville dans l'ilet 384, borné par l'avenue St Bernard, les rues Annette, St Claude et Marais ou Marais, lequel lot fait partie des lots Nos 1 et 2 un plan de Joseph Pilié, daté le 6 février 1846, déposé en l'étude de F. Percy, ancien notaire, et mesurant 40 pieds de face à l'avenue St Bernard, 50 pieds 8 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne de division du No 5, environ 67 pieds de profondeur sur la ligne le séparant de la balance des lots Nos 1 et 2, et 36 pieds de largeur sur la ligne du fond le séparant d'une portion du lot No 3, ensemble avec tout les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désignées par les Nos et 17 1/2 avenue St Bernard (maintenant Nos 1233 et 1235).

Les améliorations consistent en une élégante résidence double à un étage, ayant chambres, cuves, lieux d'aisance, etc.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance à un et deux ans de crédit avec des billets d'acquéreurs divisés pour satisfaire le désir des vendeurs, portant sept pour cent par an d'intérêt à partir de la date de l'acte de vente jusqu'au paiement final, garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeurs sur la propriété vendue, et toutes les clauses de cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procédures judiciaires pour forcer le paiement des billets, la clause de non aliénando et rejetant les estimations, et toutes les autres clauses usuelles de garantie dans l'acte de vente, l'acquéreur tiendra les bâtisses assurées et la police transférée au porteur des billets et assumera et paiera les taxes de 1898, sur la propriété vendue en sus du prix de la vente et fera un dépôt de dix pour cent du prix avec les encanteurs au moment de l'adjudication, le loyer revenant ou venant jusqu'à la date de l'acte de vente.

Les actes de vente pardevant Edgar Grima, notaire, aux frais des acquéreurs.
10 juin—10 15 22 29—juil 6 13

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage Simple

No 2906 rue Camp près de rue Sixième.

In re Frank Marquez, syndic de Charles H. Hamilton, vs Charles H. Hamilton jr. et Grace Hamilton.

No 55,239—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR PAUL & GURLEY—ALBERT P. [?], Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—Le MARDI 12 juillet 1898 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos [?] rue Commune, en vertu d'un jugement rendu le 3 juin 1898 et signé le 9 juin 1898 par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire de Frank Marquez, syndic de Charles H. Hamilton vs Charles H. Hamilton Jr. et Grace Hamilton, Docket No 55,239 de ladite Cour, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir—

Une certaine portion de terre avec toutes bâtisses, etc., qui s'y trouvent et tous droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Camp, Magasin, Sixième et Septième et mesurant 24 pieds 6 pouces de face à la rue Camp sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 125 pieds, conformément à un plan par J. F. B[?], voyer, en date du 8 octobre 1881. Les améliorations consistent d'un joli et confortable cottage seul, désigné par le numéro 2906 Camp.

Conditions—Comptant. Acte de vente aux frais des acquéreurs, pardevant H. G. Du[?], notaire.
Dinkelspiel et Hart, avocats du plaignant.
11 juin—11 12 19 26—juil—3 12

Macon, Denis & Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente "à la Folle Enchère," aux risques, périls et aux frais de J. Henry, qui n'a pas rempli ses conditions d'une adjudication qui lui a été faite le 19 mai 1898 dans l'affaire de la succession M. F. Pochelu.

Propriété Supérieure comme Magasin et Résidence.
Le magasin et résidence en briques et bois à un étage, avec mansarde.
No 339 rue Bourbon, à l'encoignure S. O. de la rue Conti.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN — W. A. Kernaghan encanteur, Bureau 138 rue Carondelet—JEUDI, 21 juillet 1898, à midi, à la Bourse des propriétés foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique au dernier et plus haut enchérisseur.

La supérieure propriété comme magasin et résidence, comprenant le magasin et résidence en briques et bois à un étage avec mansarde No 339 rue Bourbon, et Nos 800, 802 et rue Conti, formant l'encoignure Sud-Ouest des dites deux rues dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bourbon, Dauphine, Bienville et Conti, contenant un magasin à l'encoignure, et six chambres. Le terrain est désigné par la lettre et mesurant d'après un devis d'arpentage de S. G. Del Isle, voyer, daté le 16 avril 18[?], 52 pieds 11 pouces de face à la rue Bourbon sur 50 pieds 9 pouces et 4 lignes de profondeur et façade à la rue Conti.

Ceci est une encoignure proéminente d'affaires établie au-dessous et à proximité de la rue Canal. Soit comme placement sûr et lucratif ou occupation prospère elle est de celles recherchées par l'acheteur sage et prudent. Sujet à un bail expirant le 30 septembre 1898 au taux de $780 par an; il cinse dans ce bail une portion de la propriété connue comme No 806 rue Conti, qui a été vendue sujet à cela.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance à un et deux ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant sept pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets; les améliorations doivent être conservées assurées et les polices devant être transférées au porteur ou porteurs des billets, et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1898, en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, dix pour cent comptant du prix d'achat requis de l'acquéreur au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant F. J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.
5 juil—5 9 10 20 21.

Louis A. Richards & Cie.

ANNONCE JUDICIAIRE

Jeudi, le 14 juillet à midi. Stock, Camion pavé, Comptes courants. Dans l'affaire intitulée, John Parr vs Co-operative & Farmers Commercial Company Limited. No 49,861—Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans Division C.

Sous et en vertu d'un ordre portant la date du 23 juin 1898, issu et signé par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite cour, à l'encan public il sera vendu JEUDI, le 14 juillet 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières des Encanteurs, situées aux Nos 629 et 631 rue Commune. La balance du stock payé s'élevant en totalité à $1177.50 qu'il est énuméré dans le bilan enregistré dans le registre de l'affaire ci-dessus intitulée. La liste peut être vue au bureau de l'encanteur.—Conditions, comptant.
LOUIS A. RICHARDS, Encanteur, Bureau No 629 rue Carondelet.
3 juil—3 7 12 13 14